0690035N
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE ET LOUIS LUMIERE
50 BOULEVARD DES ETATS UNIS
69372 LYON CEDEX 08
Tel : 0478783178

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 8
Numéro d'enregistrement : 33
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/03/2021
Réuni le : 07/04/2021
Sous la présidence de : Marie-Bernadette Buffarot
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2020 comme suit :

[X] Sur un compte de réserve unique
[ ] Avec subdivision
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Buffarot
Prénom : Marie-Bernadette
Signé le: 12/04/2021 11:56:40

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.